

SIVU LA PLANA
Commune de Cantaron
Commune de La Trinité

ARRETE N° RH 23.05.01

De Madame la présidente du Sivu La Plana

Portant délégation de signature
à Monsieur PARRINI Christophe,
Agent de maîtrise principal-
Titulaire

Madame Rosalba Nicoletti-Dupuy, présidente du Sivu La Plana,

VU les articles, L.2122-19, R.2122-8, R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au maire le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à certains agents territoriaux,

Considérant que Monsieur PARRINI Christophe – Agent de maîtrise principal - Titulaire exerce les fonctions de Chargé des achats du centre technique municipal et du parc automobile,

ARRETE

ARTICLE I : Monsieur PARRINI Christophe – Agent de maîtrise principal - Titulaire reçoit délégation de signature pour :

- pour les devis et bons de commande ≤ 150 € H.T,

ARTICLE II : Les actes signés au titre de l'article 1^{er} devront porter les, nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

ARTICLE III : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Monsieur PARRINI Christophe, au poste la justifiant. Monsieur PARRINI Christophe, ne pourra en aucun cas subdéléguer sa signature.

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes du Sivu La Plana, transmis à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Trésorier, publié, affiché et notifié à l'intéressé.

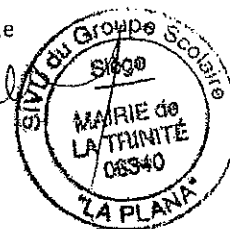
Spécimen de signature

Monsieur PARRINI Christophe

Fait à La Trinité, le

La Présidente

Rosalba Nicoletti-Dupuy



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application internet "Télérecours citoyens" accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

Notifié à l'intéressé le

Signature de l'agent